



# Bulletin municipal

Directeur de la  
publication: Madame  
Chantal Beurienne

## Editorial

### Sommaire

Editorial.....	p1
Billet d'humeur.....	p2
Comptes rendus de Conseil Municipal.....	p2
Informations mairie.....	p3
Les Aînés de la Forêt.....	p4
AS Football St Lyé.....	p4
ASCL.....	p4
Les Joyeux Lutins.....	p5
VAMP.....	p5
L'Echo de la Forêt.....	p6
Concert.....	p7
Dates à retenir.....	p8

### L'EDITO DU MAIRE

Connaissez-vous la Communauté de Communes de la Forêt ?

J'ai souvent des questions à ce sujet.

La Communauté de Communes de la Forêt (CCF) a été créée en 1998. Elle regroupe aujourd'hui 10 communes, pour une superficie de 19 227 hectares et une population de 16 240 habitants. La commune de St Lyé La Forêt a rejoint la CCF en 2006.

La CCF a pour objectifs :

D'associer les communes autour d'un espace de solidarité pour mettre en place un projet commun de développement et d'aménagement

D'exercer en lieu et place des communes les compétences que les communes lui transfèrent, soit spontanément, soit par voie législative (compétences obligatoires)

La CCF est administrée par un Conseil Communautaire composé de 29 membres représentant les communes. Le nombre de délégués par commune est déterminé selon le nombre d'habitants. Exemple, Neuville aux Bois a 8 délégués et St Lyé en a 2. Lors des prises de décisions, les petites communes ont donc moins de voix que les communes importantes.

Parmi les compétences transférées à la CCF, il y a le service enfance – petite enfance. La CCF assure la gestion des relais parents -assistantes maternelles, et des accueils périscolaires et de loisirs. Le bâtiment construit à St Lyé près des écoles, qui reçoit les enfants à l'issue des cours et pendant les vacances, appartient à la CCF et non à la commune.

Cette petite présentation est bien succincte mais si vous voulez tout savoir sur la CCF sans oser le demander, vous pouvez consulter le site internet de la CCF : <http://www.cc-foret.fr/>

## Cérémonies du 11 novembre

Rassemblement à 11h30 sur le parking de la Mairie. Départ à 11h45  
Cérémonie au monument aux Morts au cimetière communal  
avec la Participation de la batterie-fanfare l'Echo de la Forêt

Vin d'honneur dans la salle polyvalente.

## **Billet d'humeur**

Sus aux bruits !

Nous habitons tous à la campagne, synonyme de quiétude et de douceur de vivre, même à quelques kilomètres d'une grande agglomération comme Orléans.

Si globalement nous n'avons pas à nous plaindre – pas d'autoroute bruyante, pas d'usine ou d'atelier sonore – nous n'échappons pas pour autant à certains bruits.

Contre certains, nous ne pouvons rien. C'est le cas des avions qui, par moments, nous survolent d'assez près. C'est la rançon de notre position dans l'axe de la piste de Bricy. Nous avons la chance d'être près d'une base d'avions de transport, tous à turbopropulseurs beaucoup moins bruyants que les réacteurs. Il y a certes de temps en temps des épisodes plus sonores que d'autres, lors d'événements sur la base (prises de commandement, visites de VIP...) ou d'exercices liés au développement de l'A400M (exercices de passages à haute vitesse et basse altitude par exemple), mais finalement c'est loin d'être tous les jours.

Il y a par contre des bruits que nous subissons tous les jours et contre lesquels nous pouvons lutter, ce sont les aboiements de nos chiens. Il y a de plus en plus de chiens à St Lyé et c'est très bien car cela contribue à la sécurité de nos propriétés. Il est normal qu'un chien aboie. Il fait son travail et prévient d'une présence. Et c'est là que c'est à nous, propriétaires de chiens, d'intervenir. Par exemple pour le faire taire une fois qu'on a pris connaissance de la raison de son intervention. Par exemple pour le faire rentrer quand on est dans la maison, qu'il n'aboie pas pour rien. Par exemple, enfin, pour l'éduquer afin qu'il ne pourrisse pas la vie de tout un quartier en aboyant sans interruption pendant de longues minutes, avec ou sans raison d'ailleurs. Dans ce dernier cas nous avons la chance d'habiter pas très loin d'Olivet où se situe une entreprise qui a développé des outils pour nous aider à maîtriser les nuisances sonores liées aux aboiements, sans les supprimer mais en les contrôlant par des procédés sans danger pour le chien et abordables financièrement. L'entreprise a aussi créé toute une gamme de dispositifs pour lutter contre les mauvais comportements et les fugues.

Pas de publicité dans le bulletin municipal, disons que les personnes intéressées auront les coordonnées en Mairie, sur leur demande.

Nous vivons globalement dans un monde de plus en plus soumis aux bruits, dont les conséquences sur notre santé commencent à être bien connues pour leur caractère néfaste.

Alors contribuons au mieux être de tous, en agissant sur ceux que nous pouvons maîtriser.

Jacques Van Belle, 1er Adjoint

---

## **Compte-rendus des Conseils Municipaux**

### **Conseil municipal du 6 juillet 2015**

Les gestionnaires des Etablissements Recevant du Public et des installations ouvertes au public ont désormais l'obligation de mettre leurs bâtiments et leurs accès en conformité avec la loi sur l'accessibilité aux personnes handicapées et particulièrement aux personnes à mobilité réduite. Nous avons dû nous y engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée à fournir à la Préfecture pour le 27 septembre.

Le Conseil Municipal adopte l'Agenda d'Accessibilité Programmée qui prévoit la mise en conformité des accès des bâtiments – mairie, église, salles communales, écoles – qui sera étalée sur une durée de six ans. Les premiers travaux concerneront le terre-plein de la Mairie ainsi que l'accès au secrétariat.

Le Conseil Municipal approuve les règlements intérieurs du service de public l'eau potable ainsi que celui de l'assainissement collectif (consultables sur le site internet de la commune).

Le Conseil prend connaissance du rapport sur la qualité et le prix du service d'assainissement collectif et du SIRTOMRA (syndicat de traitement des ordures ménagères). Un bac pour le mobilier a été ajouté depuis le 1<sup>er</sup> juillet sur le site de la déchetterie de Neuville aux Bois.

## **Conseil municipal du 9 septembre 2015**

Le Conseil :

- Autorise Madame le maire à prendre et à appliquer l'arrêté de reprise de la sépulture N°3 du cimetière communal.
- Reconduit annuellement et de plein droit la taxe d'aménagement et en fixe le taux à 4%
- Autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire, pour le financement des travaux de mise en accessibilité de la Mairie et de ses accès.
- Suite à la loi du 24 mars 2014, dite loi ALUR, un Plan Local d'Urbanisme doit se substituer au Plan d'Occupation des Sols, sous peine de caducité de ce dernier au 31 décembre 2015. Le Conseil Municipal décide :
  - De prescrire la révision du POS actuel valant PLU de St Lyé La Forêt, sur l'ensemble du territoire de la commune.
  - D'inscrire la dépense correspondant au budget 2016
  - La population sera consultée par la tenue de deux réunions publiques
- Décide à l'unanimité, sur proposition de l'Association de Football de St Lyé, de donner au terrain de foot de la commune, le nom de « Jean Lisa », fondateur du club de foot actuel.
- Est informé que Madame le député Marianne Dubois et Monsieur le sénateur Jean Pierre Sueur nous accordent au titre des réserves parlementaires, une subvention de 22 000 euros pour la construction du nouveau restaurant scolaire et une autre de 10 000 euros pour le matériel.

---

## **Informations Mairie**

Pour les élections régionales, des 6 et 13 décembre 2015, le bureau de vote se tiendra salle de la Forêt.

Une réunion publique sera programmée en décembre 2015. Sa date vous sera communiquée ultérieurement.

---

## **Sécheresse**

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle (sécheresse) a été déposée à la Préfecture. Si vous avez constaté des fissures ou autres dégâts apparus cette année sur votre habitation, vous pouvez déposer en Mairie un dossier avec photos et courrier détaillant et explicitant les préjudices. Un délégué de la Préfecture viendra sur place évaluer les dégâts afin de déterminer s'il est nécessaire de déclarer notre commune sinistrée.

---

## **Le point sur les travaux**

**La nouvelle station d'épuration** est opérationnelle. Cette mise en service sera suivie de :

- La démolition de l'ancienne station
- La construction des 4 derniers lits de roseaux
- La réalisation des bassins d'infiltration
- La finalisation des voiries, clôtures, talus et haies

## **Restaurant scolaire**

Les appels d'offre sont en cours

Il nous faut faire des fouilles archéologiques. Nous croisons très fort les doigts pour qu'ils ne trouvent rien, sinon le projet risque d'être retardé.

# La vie des associations

## Les Aînés de la Forêt

### Art Floral :

La fabrication d'une composition d'été a été réalisée le 11 juin et une autre séance le jeudi 10 septembre avec une dizaine d'adhérentes à chaque cours.



### Patchwork :

Le cours du 18 juin fut un cours de fin d'année avec les conjoints avec un repas partagé pour fêter le début de l'été.

### Golf du 25 juin:

Une première pour le club, avec cette journée d'initiation au golf de Marcilly en Villette. Après l'initiation en matinée et le repas du midi, l'après-midi fut la pratique avec beaucoup de maladresse et de fou rire. Nous comptons bien renouveler cette sortie pour nous améliorer.

### Repas d'été :

Le repas prévu du 1<sup>er</sup> juillet au château de Chevilly s'est transformé en buffet froid à la salle de la Forêt. La journée s'est terminée par les jeux.

### Ateliers Culinaires Masculins :

L'atelier culinaire masculin de juillet a remporté un franc succès auprès de nos adhérents. Une dizaine d'entre eux ont participé à l'élaboration du menu proposé par Benjamin. Les participantes habituelles des cours sont venues déguster ce menu.



### Jeux Julien et Aline :

Le mercredi jeux du 29 juillet s'est déplacé en traversant le CD97 pour passer l'après-midi au bar du village tenu par Julien et Aline. Un apéritif offert par le club a terminé cette journée.

### Modelage :

Le modelage de juin a permis aux adhérents de finir le travail en cours. Nous constatons que nous avons au club des personnes très habiles de leurs mains et le résultat est surprenant.

## AS Football St Lyé

L'assemblée générale s'est déroulée le 05 septembre et nous remercions toutes les personnes présentes.

Nos deux équipes sénior ont repris les championnats depuis le 20 septembre. Notre équipe vétérans a repris les matchs depuis le 11 septembre. Les équipes des enfants U6/U7, U8/U9, U10/U11/U12 sont toujours en attente de validation de leurs plateaux et matchs.

Nous serons heureux d'accueillir tous les enfants voulant nous rejoindre, ainsi que tout nouveau joueur. Les calendriers de chaque catégorie sont affichés au stade et nous vous attendons tous au bord du terrain.

## ASCL

L'A.S.C.L. vous rappelle qu'elle organise, pour la 3<sup>ème</sup> année, la vente de livres qui aura lieu le samedi 7 & dimanche 8 novembre 2015, à la salle rive du Nan, de 9h00 à 18h00 sans interruption.

Vous trouverez des livres pour tous les âges : romans, livres enfants, jardinage, livres d'arts etc.. Des livres à prix réduits jusqu'à -50% voir plus.

Pensez à vos cadeaux de fin d'année!



## Les Joyeux Lutins

Le mois d'août est déjà fini et les enfants ont pu participer à plusieurs activités telles que : piscine, journée à Alméria Parc, journée à Family Parc, initiation country avec West Forest Country, diverses activités manuelles en rapport avec les thèmes proposés et un magnifique spectacle de fin d'été sur le tour du monde en musique.



C'est parti pour une nouvelle année déjà bien chargée !!! L'accueil périscolaire ne désemplit pas et les mercredis s'annoncent bien remplis également. Soyez vigilant pour les inscriptions car nous n'en prenons plus hors délai étant donné que nous affichons complet tous les matins et soirs !

Les mercredis après midis seront rythmés par « Arsouille » un personnage rigolo venu d'ailleurs qui requiert l'aide des enfants pour améliorer sa planète... Entre défis sportifs, de stratégies et d'imagination, nous n'allons pas nous ennuyer !

### Rappel :

Inscription périscolaire et mercredi **au plus tard le jeudi soir 19h** pour la semaine suivante

L'accueil de loisirs ouvrira chaque 2<sup>ème</sup> semaine des petites vacances scolaires

**Du 26 au 30/10** (inscription du 28/09 au 08/10)

**Du 28 au 31/12** (inscription du 30/11 au 10/12)

**Du 15 au 19/02** (inscription du 18/01 au 28/01)

**Du 11 au 15/04** (inscription du 14/03 au 24/03)



Nous ouvrons également tout le mois d'août (un programme des activités et dates d'inscriptions sera distribué par l'école en temps voulu)

**Du 31/07 au 05/08** soit 6j/5n **CAMP** à Saint Gilles Croix de Vie

**Du 8 au 31/08** à l'accueil de loisirs

**Pour tout renseignement complémentaire, 02 38 62 08 73**

## VAMPS

Après une grande balade en juin du côté de Vendôme et Montoire, la bourse d'échanges de pièces auto-moto du 19 juillet et un peu de repos en août, les Vamps sont de nouveau d'attaque pour ce dernier trimestre 2015.

Nos rassemblements ont toujours lieu le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois sur le parking derrière la mairie. Nous invitons les habitants à nous y retrouver pour y admirer de nombreuses autos et motos anciennes.

Le 20 décembre prochain, cette année encore, vous pourrez assister à l'arrivée du Père Noël. On y trouvera un atelier dessin et coloriage pour les enfants et une boîte aux lettres pour le Père Noël. Un cadeau sera offert à tous les enfants présents.

Pour les plus grands, notre concours de chaloupée aura lieu le samedi 2 février 2016.



## L'Echo de la Forêt

La Batterie-Fanfare l'écho de la Forêt après un premier semestre très musical organise son concours de chaloupée le Samedi 17 octobre 2015 à St Lyé la Forêt – Salle de la Rive du Nan dès 13h30

Le printemps et l'été ont pour votre Batterie-Fanfare été source de nombreuses sorties dans le Loiret, mais aussi, en dehors du département avec le Bouquet Provincial de Provins (77) ou encore des sorties comme Etrechy (91) et Ymonville (28). Nous avons également eu l'occasion de participer à la célébration du mariage de l'un de nos musiciens en juin dernier.

L'Echo de la Forêt en cette rentrée automnale réorganise son traditionnel concours de chaloupée qui n'avait pu avoir lieu en 2014, faute de salle disponible sur St lyé, à la période désirée. Amateurs de cartes vous serez tous attendus dès 13h30 le Samedi 17 octobre 2015 pour passer une journée détente dans la bonne humeur, les débutants sont acceptés et tous seront récompensés. Les prochains rendez-vous avec votre fanfare seront le 24 octobre 2015 en l'église de Trinay pour une messe en musique à l'occasion de la Saint Denis puis en l'église de Bazoche le samedi 07 novembre 2015 pour un concert au profit de l'association 'Courir pour Curie'.

Nous serons bien entendu présents lors des cérémonies de commémoration du 11 novembre à Villereau, Trinay et Saint Lyé. L'année se terminera pour nos membres avec la traditionnelle Sainte Cécile (Sainte patronne des musiciens) le 28 novembre 2015 au soir. Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous pouvez nous contacter. Il s'en suivra une courte trêve de Noël car l'assemblée générale aura lieu le dimanche 10 janvier 2015 à Saint Lyé la Forêt à la salle polyvalente.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre notre actualité sur le net à l'adresse suivante :

<http://mapage.noos.fr/echodelaforet> et que vous pouvez toujours contacter notre chef de musique par téléphone au 02 38 91 85 13 ou par courriel à l'adresse suivante : [echodelaforet@noos.fr](mailto:echodelaforet@noos.fr).

Echo de la Forêt – Mairie de St lyé – Route d'Orléans – 45170 ST LYE LA FORET

# CONCOURS DE CHALOUPEE



## 17 OCTOBRE 2015



### SAINT-LYÉ LA FORÊT SALLE DE LA RIVE DU NAN

**ENTREE : 10 €**

**OUVERTURE  
DES PORTES : 13H30**

**DÉBUT DES JEUX : 14H30**



Organisé par La Batterie-Fanfare l'Echo de la forêt  
[echodelaforet@noos.fr](mailto:echodelaforet@noos.fr)

**CONCERT RYTHM'N BLUES**  
**SALLE RIVE DU NAN—SAMEDI 31 OCTOBRE**



Plus de trente ans et une génération plus tard, c'est en 2004 que ces nostalgiques des seventies ont créé Soul Latitude, un univers musical où se rejoignent deux générations autour des chaudes mélodies de la soul et du rythm'n blues de Joe Cocker à Tina Turner, en passant par Chicago et les Blues Brothers.

**Tarifs :**

Entrée adulte 10 €

Entrée 12-18 ans 5€

Entrée gratuite pour les -12 ans



Concert financé par la Commune de Saint Lyé la  
Forêt et subventionné par  
le Conseil Départemental au titre de la culture.

**Venez nombreux**



# Dates à retenir

mardi 6 octobre	Atelier culinaire	Club des Aînés
samedi 10 octobre	Bal des Aînés	Club des Aînés
lundi 12 octobre	Atelier modelage	Club des Aînés
jeudi 15 octobre	Atelier culinaire et Patchwork	Club des Aînés
vendredi 16 octobre	Compétition	Tennis de table
samedi 17 octobre	Concours de chaloupée	Echo de la Forêt
Mercredi 21 octobre	Repas d'automne	Club des Aînés
Jeudi 22 octobre	Sortie Cirque	Club des Aînés
Samedi 24 octobre	Messes à Trinay et ST Denis	Echo de la Forêt
Dimanche 25 octobre	Bal Country	Werst Forest 45 Country
Lundi 26 à vendredi 30	Accueil Loisirs	Joyeux Lutins
Samedi 31 octobre	Concert Soul Latitude	Mairie
mardi 3 novembre	Atelier culinaire	Club des Aînés
Vendredi 6 novembre	AG de l'APENO	APENO
Vendredi 6 novembre	Compétition	Tennis de table
Samedi 7 novembre	Eglise de Bazoches "Courir pour Curie"	Echo de la Forêt
Samedi 7 et dimanche 8	Vente de livres	ASCL
Vendredi 13 novembre	Compétition	Tennis de table
Dimanche 15 novembre	Repas des Aînés	Mairie
Dimanche 19 novembre	Atelier culinaire et Patchwork	Club des Aînés
Samedi 21 novembre	Soirée Moules Frites	ASCL
Vendredi 27 novembre	Compétition	Tennis de table
Samedi 28 novembre	Saint Cécile	Echo de la Forêt
Mardi 1er décembre	Atelier culinaire	Club des Aînés
Vendredi 4 décembre	Marché de Noël des Amis de l'Ecole	APE
Mercredi 9 décembre	Repas de Noël	Club des Aînés
Jeudi 10 décembre	Patchwork	Club des Aînés
Vendredi 11 décembre	Compétition	Tennis de table
Jeudi 17 décembre	Atelier culinaire et atelier Art floral	Club des Aînés
Dimanche 20 décembre	Arrivée du Père Noël	VAMP
lundi 28 au dimanche 31	Accueil Loisirs	Joyeux Lutins

## Rappel des permanences municipales

### Horaires d'ouverture

Lundi de 10 h à 12 h, Mardi de 15 h à 19 h, Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 15 h à 18 h

**Téléphone:** 02 38 91 84 72 **Fax:** 02 38 91 86 44

**Courriel:** [mairie.de.st.lye@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.st.lye@wanadoo.fr)

**Site:** [www.mairie-saint-lye-la-foret.fr](http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr)



# Saint Lyé la Forêt sur le chemin de St Jacques de Compostelle

Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle ont été labellisés comme itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en 1987. Il convient donc qu'ils respectent les normes et obligations liées à ce statut. C'est ainsi qu'ils seront identifiés par leur emblème européen représentant une coquille jaune stylisée sur un fond carré bleu.

Attention : cette coquille n'est jamais directionnelle. La 'pointe' est toujours tournée vers la gauche.



## Nouvelles balises

Les principales voies de Saint-Jacques constituent des itinéraires de grande randonnée et, à ce titre, ont vocation à être balisées comme tels selon les normes de la FFRandonnée.

Dans un souci de continuité et d'homogénéité, de cohérence et de lisibilité, les chemins de Compostelle seront balisés dans les mêmes conditions que les GR® (ou GRP®) en remplaçant les couleurs rouge et blanc (ou rouge et jaune) par les couleurs bleu et jaune.

Les mêmes dispositions que celles de la charte officielle du balisage et de la signalisation de la FFRandonnée seront appliquées, avec ces nouvelles couleurs.

Saint Lyé la Forêt se trouve sur le parcours de Saint Jacques de Compostelle à partir de Paris qui emprunte ensuite la voie de Tours appelée "Via Turonensis" et il est donc normal de trouver ce type de balisage sur notre commune. Le nouveau chemin emprunte la route de Trinay, la route d'Artenay puis tourne à droite rue des Déportés et continue ensuite par la D97 route d'Orléans et la rue Neuve vers la Forêt d'Orléans.

Thierry LAVERTON

# Les Amis de l'Ecole



Après la rentrée des enfants et des enseignants, les Amis de l'école réfléchissent aux actions à mettre en œuvre pour l'année 2015-2016.

Plusieurs actions seront reconduites, car elles rencontrent du succès, comme par exemple le marché de Noël du 4 décembre (réservez d'ores et déjà vos samedis 14, 21 et 28 novembre pour venir bricoler les objets que nous y vendrons), les ventes de vin et champagne en partenariat avec le Lion d'Or, ou encore l'après-midi, jeux de société ou la vente de livres « Lire, c'est partir ». D'autres actions sont en projet et chacun est invité à venir proposer ses idées et ses compétences pour enrichir le panel des activités proposées !

Les Amis de l'école sont joignables par courriel : [amis.ecole@yahoo.fr](mailto:amis.ecole@yahoo.fr). N'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées pour faire partie de la liste de diffusion de nos informations.

#####

## Composteurs



## Comment bénéficier de la subvention du SIRTOMRA ?

Vous choisissez le modèle, le volume, la matière, le fournisseur...

A l'achat du composteur, demandez une facture et envoyez ou apportez au SIRTOMRA :

- La facture faisant figurer le prix du composteur
- Un justificatif de domicile.
- Un relevé d'identité postale ou bancaire pour le paiement de la subvention par mandat administratif

La subvention est de 30 € dans la limite des frais engagés, réservée aux habitants des communes du SIRTOMRA. Une seule subvention par foyer.